RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Malherbe
Caen

Caen, le 6 mai 2022

Le proviseur à
Madame, Monsieur, les parents d'élèves

CLASSE DE SECONDE
ORGANISATION PRÉVISIONNELLE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

➢ CONSEILS DE CLASSE

Pour les classes de seconde : du 7 au 10 juin 2022.

➢ ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Arrêt des cours vendredi 10 juin 2022 à 18 heures en raison de l'organisation et du déroulement des examens.

Si vous souhaitez que votre enfant soit accueilli au lycée après cette date, je vous remercie de nous le faire savoir au plus vite par écrit. Je vous informe que dans ce cas de figure, sa surveillance ne pourra être assurée de manière continue.

➢ DEMI-PENSION :

Le restaurant scolaire sera ouvert jusqu'au jeudi 7 juillet 2022. La facturation des frais scolaires du 3ème trimestre tiendra compte de la date d'arrêt des cours.

➢ INTERNAT :

L'internat sera ouvert jusqu'au jeudi 30 juin 2022.

➢ ORGANISATION DE L'ORIENTATION

Dès la fin des conseils de classes une proposition d'orientation est communiquée aux familles par l'intermédiaire du Téléservice Educonnect « orientation » et devra être validée par vos soins.
S'il y a désaccord avec les vœux de l'élève, les familles solliciteront, en fonction de la date du conseil de classe, un entretien sur rendez-vous avec le proviseur en charge de la classe.

Si, après entretien, les demandes ne correspondent pas à la décision du chef d'établissement, les parents peuvent faire appel auprès d'une commission. Dans ce cas, un dossier d'appel vous sera remis. Il devra être retourné complété au secrétariat pour le mardi 14 juin 2022 dernier délai.

La Commission d'appel se réunira le vendredi 17 juin 2022.

⚠ Pour les élèves qui souhaitent postuler pour une orientation en voie professionnelle ou technologique, il est impératif de vous rapprocher du professeur principal qui vous guidera dans votre démarche.

➢ ORGANISATION DE L'INSCRIPTION EN PREMIÈRE

En ce qui concerne l'inscription en classe de première, il vous appartiendra de vous connecter au site Educonnect à l'issue du conseil de classe du 3ème trimestre (cf téléservices fin de troisième pour l'inscription en seconde).
Les dates exactes d'inscription seront communiquées aux parents par l'intermédiaire de Pronote.

Aucune formalité d'inscription ne peut se faire par téléphone ou par un simple envoi de courrier. Si l'élève ne s'inscrit pas aux dates évoquées, sa place deviendra libre et sera proposée à un élève de l'extérieur.

En cas de force majeure, merci de contacter le secrétariat des proviseurs adjoints.

Restant à votre disposition, bien cordialement,

Le proviseur,

Jean Christophe BIDET

secrétariat des proviseurs adjoints
14 avenue Albert Sorel - CS 15245 - 14052 CAEN cedex 4 - tél. : 02 31 86 18 56 / fax : 02 31 85 78 60 - mail. : ce.0140013n@ac-caen.fr
site web : http://www.etab.ac-caen.fr/malherbe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Malherbe
Caen

Caen, le 2 mai 2022

Le Proviseur à
Madame, Monsieur, les parents d'élèves

CLASSE DE PREMIÈRE

ORGANISATION PRÉVISIONNELLE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

➢ CONSEILS DE CLASSE

Pour les classes de Première : du 30 mai au 3 juin 2022.

➢ ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Arrêt des cours vendredi 10 juin 2022 à 18 heures (en raison de l'organisation et du déroulement des examens). Les candidats seront accueillis le jour des épreuves du baccalauréat.

➢ DEMI-PENSION :
Le restaurant scolaire sera ouvert jusqu'au jeudi 7 juillet 2022. La facturation des frais scolaires du 3ème trimestre tiendra compte de la date d'arrêt des cours. Les candidats seront accueillis le jour des épreuves du baccalauréat.

➢ INTERNAT : L'internat sera ouvert jusqu'au jeudi 30 juin 2022.

➢ ÉPREUVES DU BACCALAUREAT

Les convocations individuelles aux épreuves vous seront distribuées en classe.
En cas de perte, vous pourrez imprimer le document à partir du site « Cyclades » en utilisant les codes qui ont été distribués en classe à votre enfant (aucun duplicata ne sera délivré).
Les résultats d'examens ainsi que les copies corrigées seront consultables sur ce site.

➢ ORGANISATION DE L'INSCRIPTION EN TERMINALE (ou redoublement en première).

En ce qui concerne l'inscription en classe de terminale, vous devrez vous connecter au site Educonnect à l'issue du conseil de classe du 3ème trimestre (cf téléservices fin de troisième pour l'inscription en seconde).
Les dates exactes d'inscription seront communiquées aux parents par l'intermédiaire de Pronote en temps imparti.

Pour tout cas particulier d'orientation, il vous appartiendra de vous rapprocher du professeur principal de la classe qui vous guidera dans vos démarches.

Aucune formalité d'inscription ne peut se faire par téléphone ou par un simple envoi de courrier. Si l'élève ne s'inscrit pas aux dates évoquées, sa place deviendra libre et sera proposée à un élève de l'extérieur.
En cas de force majeure, merci de contacter le secrétariat des proviseurs adjoints.

Restant à votre disposition, bien cordialement,

Le Proviseur

J.C. BIDET

secrétariat des proviseurs adjoints
14 avenue Albert Sorel - CS 15245 - 14052 CAEN cedex 4 - tél. : 02 31 86 18 56 / fax : 02 31 85 78 60 - mail. : ce.0140013n@ac-caen.fr
site web : http://www.etab.ac-caen.fr/malherbe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée Malherbe
Caen

Caen, le 2 mai 2022

Le proviseur à
Madame, Monsieur, les parents d'élèves

CLASSE DE TERMINALE

ORGANISATION PRÉVISIONNELLE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE

➢ CONSEILS DE CLASSE

Pour les classes de Terminale : du 23 au 30 mai 2022.

➢ ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Arrêt des cours vendredi 10 juin 2022 à 18 heures.

➢ DEMI-PENSION :
Le restaurant scolaire sera ouvert jusqu'au jeudi 7 juillet 2022. La facturation des frais scolaires du 3ème trimestre tiendra compte de la date d'arrêt des cours. Les candidats seront accueillis le jour des épreuves du baccalauréat.

➢ INTERNAT : L'internat sera ouvert jusqu'au jeudi 30 juin 2022.

➢ ÉPREUVES DU BACCALAUREAT

Les convocations individuelles aux épreuves vous seront distribuées en classe.
En cas de perte, vous pourrez imprimer le document à partir du site « Cyclades » en utilisant les codes qui ont été distribués en classe de première à votre enfant (aucun duplicata ne sera délivré).
Les résultats d'examens ainsi que les copies corrigées seront consultables sur ce site.

➢ RÉINSCRIPTIONS EN CAS D'ÉCHEC AU BACCALAUREAT

Les demandes seront effectuées après les résultats définitifs du Baccalauréat et devront parvenir impérativement au proviseur au plus tard le lundi 11 juillet 2022 à 17h, délai de rigueur.
Elles doivent comprendre :

- Une lettre manuscrite,
- La photocopie des résultats au baccalauréat.

La réinscription sera réalisée sous réserve de places disponibles.

Restant à votre disposition, bien cordialement,

Le proviseur

Jean Christophe BIDET

secrétariat des proviseurs adjoints
14 avenue Albert Sorel - CS 15245 - 14052 CAEN cedex 4 - tél. : 02 31 86 18 56 / fax : 02 31 85 78 60 - mail. : ce.0140013n@ac-caen.fr
site web : http://www.etab.ac-caen.fr/malherbe